

## L'agriculture bulgare à l'épreuve des réformes

Dončo Dončev, Pierre Lenormand

**D**epuis le printemps 1989, l'agriculture bulgare est entrée dans une période de forte turbulence, marquée par trois réformes successives. L'image qui en résulte apparaît d'autant plus troublée que la production scientifique — en proie à des difficultés économiques de toutes sortes face à l'ampleur des enjeux et saisie par l'urgence — semble, en Bulgarie même, avoir cédé la place au discours politique. Dans le même temps, l'intérêt nouveau porté aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) a donné, à l'ouest du continent surtout, un nouvel élan à la recherche\*, mais là encore de façon très dissymétrique : à l'abondance de l'information et des publications concernant les quatre pays du nord (engagés les premiers dans la course à l'intégration européenne) s'oppose le moindre engagement des chercheurs et des institutions — à l'exception peut-être de la Roumanie — des quatre pays du sud\*\*.

\* En témoignent depuis deux ans plusieurs colloques et publications. Citons, pour la France, une séance de l'Association des géographes français (mai 1991), une journée d'études du groupe Paris (mars 1992), le colloque de la Société française d'économie rurale (mai 1992). Les journées rurales du Comité national de géographie y ont consacré leur séance du 16 septembre 1992.

\*\* Au colloque de la SFER, en mai 1992, aucune communication ne concernait l'Albanie ni la Yougoslavie, une seule concernait la Bulgarie contre trois pour la Roumanie et la Tchécoslovaquie et quatre pour la Hongrie, la Pologne et la Russie.

D. Dončev : Institut de Géographie, Académie des Sciences, Sofia, Bulgarie.  
P. Lenormand : Laboratoire STRATES, CNRS-UA 142, 191, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, France.

Cet effacement de la scène de l'agriculture bulgare paraît d'autant plus surprenant que, depuis les années 70, géographes et économistes ruraux avaient contribué à faire connaître une réalité singulière : 45 ans de transformations en profondeur y avaient ancré une logique de concentration et d'industrialisation au sein de quelque 300 complexes agro-industriels (APK) — 12 000 hectares et 2 000 emplois en moyenne, les plus vastes structures du monde — assurant l'essentiel de la production [1]. Agro-exportatrice, spécialisée dans le cadre du CAEM dans les productions légumière, fruitière et viticole, l'agriculture bulgare était présentée par les dirigeants d'alors, non sans fierté, comme la réussite d'une certaine orthodoxie [2, 3]. Par le jeu de la diversité des approches disciplinaires et des points de vue, chercheurs bulgares et étrangers, notamment français, en donnaient alors une appréciation contrastée, reflétant somme toute assez bien la situation réelle (tableau 1).

Dans les débats que soulève le « post-communisme », la question agraire tient enfin une place exceptionnelle, voire disproportionnée. Alors que les interventions sur l'appareil industriel apparaissent lentes et grosses de risques, c'est à un véritable retour de la question agraire que l'on assiste : débat souvent très idéologique, prenant à contrepied les thèses officielles des anciens régimes au profit du thème de la « fin du collectivisme ». A l'examen des faits, les observateurs attentifs [4-8] ne manquent pas de constater que le passage au système de marché et la liquidation des structures existantes rencontrent des difficultés considérables et suscitent des résistances\*\*\*. Au travers d'une lecture à deux voix des mutations qui frappent

aujourd'hui l'agriculture bulgare, on voudrait relancer et développer une démarche coopérative et une approche plurielle désormais indispensables, à notre sens, à l'analyse de phénomènes qui bouleversent l'Europe tout entière.

### L'héritage contesté

L'histoire a désormais emporté, en même temps que d'impraticables nostalgies, les demi-vérités et les silences du discours apologétique. Ainsi que le voudrait un courant largement répandu chez nous, une vision criminalisante tend à s'y substituer aujourd'hui, conduisant au rejet en bloc des quarante années d'un socialisme qui a échoué. Mieux vaudrait cependant, à notre sens, parler d'une contestation globale de l'héritage.

C'est d'abord que les diagnostics catastrophistes ont suscité, en Bulgarie même, de vives réactions. Les performances de l'agriculture bulgare n'étaient guère contestables et furent peu contestées : quoique plus faibles que ceux observés, par exemple, en France, les rendements bulgares apparaissaient d'autant plus convenables qu'ils étaient obtenus avec des apports d'intrants également plus faibles. Les chiffres de production par habitant, en dépit d'une productivité du travail médiocre, étaient parmi les plus élevés du monde. La proportion de terres équipées pour l'irrigation (23 %) y était considérable. Et, dans leurs efforts

\*\*\* Ce phénomène n'est pas propre à la Bulgarie. Les enquêtes réalisées par les équipes de Marie-Claude Maurel, Violette Rey et Michel Sivignon (1992) ont montré qu'en Tchécoslovaquie, Hongrie et (à un moindre degré ?) en Roumanie, une fraction importante des travailleurs de la terre reste attaché aux structures collectives.

## Tableau 1

### Bulgarie : principaux indicateurs

**Population (1990) :** 8 991 000 habitants  
 dont 2 894 000 ruraux (soit 32 %)  
 densité globale : 81 hab/km<sup>2</sup>

**Indicateurs démographiques (1990)**  
 Taux de natalité : 12,1 % (urbain) et 10,8 % (rural)  
 Taux de mortalité : 9,1 % (urbain) et 18,5 % (rural)  
 Accroissement naturel : + 3,0 % (villes) et - 7,7 % (campagnes)

**Population active :** 3 819 000 (42,5 %)  
 dont emplois agricoles : 649 900 (17 %)

**Salaires annuels moyens (leva courants)**  
 1980 : 2 185 (agriculture : 1 970, industrie : 2 288)  
 1990 : 4 200 (agriculture : 4 364, industrie : 4 153)  
 1991 : 6 640 (soit environ : 959 FF par mois)  
 1992 : 19 500 (soit environ : 360 FF par mois)

#### Part de l'agriculture (%)

dans le produit national brut	16,5
dans le revenu national (1990)	11,0
dans l'emploi (1990)	17,6
dans l'investissement (1989)	8,5
dans les exportations (1989)	18,0

Sources : [9-11, 16, 17].

### Bulgarie : main indicators

de promotion à l'étranger, les nouveaux dirigeants ont continué à présenter « le riche héritage agricole » comme un atout pour la Bulgarie\*.

Les critiques portent davantage aujourd'hui sur le poids excessif de l'agriculture dans l'économie nationale, et sur la part considérable des industries de base dans un pays « très mal doté de ressources », disproportion présentée comme une aberration géographique, voire géopolitique de la part d'un « si petit pays »\*\*. Thème également très répandu, bien qu'un peu contradictoire avec le précédent,

l'agriculture est présentée comme ayant été une branche « sous-estimée », voire « sacrifiée ». Avec 13,1 % du revenu national et 18,7 % de la population active [9-11], la place de l'agriculture est restée bien supérieure à ce qu'elle est devenue chez nous, sans pour autant avoir évité les problèmes que nous connaissons : dépeuplement rural, vieillissement, développement inégal que géographes et démographes avaient clairement mis en évidence sous l'ancien régime.

Le premier angle d'attaque, indirect mais décisif, car renversant la logique de la période précédente, a été cependant celui des prix et de l'offre alimentaire : à des prix maintenus relativement bas à la consommation correspondaient en effet une médiocre qualité de certains produits et une présentation rudimentaire. Si les besoins nationaux étaient quantitativement couverts, un retard avait été pris sur les normes établies à l'Ouest : retard particulièrement ressenti par la clientèle urbaine condamnée à l'éventail restreint des productions locales (excluant notamment les produits tropicaux frais) et à un approvisionnement médiocre et

irrégulier en produits carnés et laitiers. Insuffisances du réseau de distribution et extrême concentration des structures de production et de transformation ne pouvaient qu'ajouter à une logique économique incitant à la production de masse plus qu'à la diversification et plus conservatrice qu'innovante.

C'est sur ce point que les effets des changements (*promeni*) ont été les plus spectaculaires : après la libération des prix de détail et les pénuries des premiers mois de 1991, la floraison du petit commerce de détail a bouleversé la physionomie des villes. L'abondance des étalages ne doit pas faire illusion toutefois : le recours aux importations a masqué une diminution sensible de la production agricole (tableau 2) et des prix multipliés par 5, 10 ou davantage ont rendu inaccessibles à de nombreux foyers modestes des produits qu'ils se procuraient jadis communément [12]. La question du marché passant dès lors au second plan, c'est sur un nouveau front que se concentrait la contestation de l'héritage. En contrepoint à un tableau particulièrement sombre de la situation agraire fut alors développée l'idée que les difficultés trouvaient leur source essentielle dans la rupture du lien entre le paysan et la terre, découplant, pour l'Union des forces démocratiques (UFD), des « spoliations » de la réforme agraire et de la collectivisation. La thèse ne manque pas de pertinence, tout particulièrement en Bulgarie où, après la réforme agraire, de faible ampleur, de 1946, la collectivisation (1949-1957) puis deux phases successives de concentration ont totalement bouleversé les parcelles, au profit des blocs de grande culture et des massifs d'arboriculture de plusieurs centaines, voire de plusieurs milliers d'hectares, confiés à des brigades comptant plusieurs dizaines ou plusieurs centaines de travailleurs. Au sein de celles-ci, l'extrême spécialisation des tâches — justifiée par la recherche d'une division du travail poussée de type industriel — faisait perdre aux travailleurs directs la vision globale du processus de production\*\*\*.

\*\*\* Sur les nombreux « marchés coopératifs », petite et grande production rencontraient, dans la limite des prix plafonds fixés chaque semaine, les clientèles urbaines. Mais la grande distribution et l'exportation restaient le domaine réservé de l'état-major des complexes agro-industriels ou des Unions Économiques d'État.

\* Le magazine international *Time* (29 juin 1992) met au compte des « avantages exceptionnels » de la Bulgarie « un riche héritage agricole et une force de travail techniquement qualifiée ». Dans son interview, le Premier ministre d'alors, Filip Dimitrov, fait de « ... l'agriculture, cela est bien connu (...) une des forces de la Bulgarie... » [17].

\*\* Il est remarquable que le même argument, présenté aujourd'hui négativement, ait pendant des années pu être développé de façon positive, comme expression de la construction volontaire, voire volontariste, d'une économie « complète » — pour les produits de base en tout cas — conforme aux canons du développement « socialiste » et condition (formelle ?) de l'indépendance économique.

## Summary

### Bulgarian agriculture facing of reforms

D. Dončev, P. Lenormand

Over the past 45 years, Bulgarian agriculture had been transformed. Following the agrarian reforms of 1945 limiting land holdings to 20 (or 30) hectares, slow but forceful collectivization has turned this country of peasant farmers (1 million holdings and 12 millions parcels on 5 millions hectares of arable land) into a large scale cooperative and state-farm system based, firstly, on villages and, later, on larger and larger enterprises. At the beginning of the 1980's, following administrative reorganisation, the whole country was divided up into nearly 300 gigantic APK (« agro-industrial complex » covering 12,500 ha and employing some 2,000 workers each). With the contribution of very small but numerous and efficient holdings this centrally-planned APK system was presented by former leader Todor Zhivkov as the pride of socialist Bulgaria. Large holdings and large-scale specialization, the industrial organization of work and high yields allowed Bulgaria to export to all of the CMEA (agricultural products, especially fruit, vegetables, wines and spirits). By the end of the 1980's however, the more negative effects of this « administrated » agriculture (pollution, low productivity of work, heavy costs for the national economy) began to become apparent.

Six months before the fall of Todor Zhivkov, it was **decided to close down the APK system**, which meant a return to village cooperatives. After November 10th, 1989, and following the elections of June 1990, won by the Bulgarian Socialist Party (BSP) — the reformed or even reformist heir to the former Bulgarian Communist Party —, a new law on land property was adopted by the National Assembly in February 1991, which provided that **a large proportion of arable land would, under certain conditions, be re-privatized**. Technical difficulties and political pressure from right-wing forces however delayed the law's application. In October 1991, new general elections gave a slight advantage to the coalition between the « Union of Democratic Forces » and the

Turkish « Movement for Rights and Liberties », which agreed to radicalize legal provisions on land property. In order to re-attach the links between land and worker, and to rediscover forgotten peasant « savoir-faire », the National Assembly approved, in March 1992, new changes to the law, whose broad direction is now **the general reprivatization of all plots of land, following the 1945 limits and without conditions**.

Such a program, which cannot be carried out without formidable technical, economical and social difficulties (and even then, success is not necessarily assured), can neither be understood without reference to the clear political purpose of reconstituting a society of small-holders. It has been challenged by socialist opposition and several key persons in the social actors, with the result that by November 1992, only one third or less of the area supposed to be restituted had actually been returned to its previous owners. While some Bulgarians are waiting to own and farm this land, others are ready to let or to sell it. A third sector, which used to work in the cooperatives, is worried about being compelled to pay rent for land...

The future of Bulgarian agriculture is not clear. Three questions at least have yet to be answered : what will be the size and status of future holdings (small family holdings, individual farmers, capitalist firms, renewed cooperatives) ; what will be the aims of the new rural economy (production — for self-consumption or market ? — rent, profit...) ; how will Bulgarian agriculture be integrated into the worldwide market (free trade oriented, national need-oriented, partially open) ? In a period often described as one of incertitude, two things we can know for sure are that a complete reversal of the past fifty years seems impossible, and that, rather than returning to a preexisting model, agricultural problems in Bulgaria need genuinely new solutions.

Les inconvénients en étaient connus, au point que, depuis le début des années 80, divers types de contrats avaient été introduits pour responsabiliser et intéresser matériellement les travailleurs affectés à des parcelles proportionnées à la taille d'un homme (pour la grande culture irriguée) voire d'une famille (pour le tabac ou les pommes de terre), et des brigades « complexes », à compétence territoriale, étaient mises en place. Mais la réappropriation de toute une série de savoir-faire semble effectivement nécessaire.

De cette critique fondamentale en découlait une autre, dénonçant la responsabilité d'un mode de développement aveugle devant la pollution croissante des sols et des produits du sol\*, le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie et la surexploitation des eaux de surface, également analysés comme résultant de la socialisation de la propriété du sol et de l'étatisation de l'économie. De cette critique radicale de l'héritage socialiste, les nouveaux dirigeants ont conclu à la nécessité d'un retour généralisé à la propriété et à l'exploitation privée de la terre.

## Trois réformes successives

C'est pourtant dès le printemps 1989 que l'équipe de Todor Živkov, qui tenait toujours, au moins en apparence, les rênes du pouvoir, promulgue le 19 mai la loi n° 922 concernant « l'utilisation de la terre et l'activité agricole ». Dans la ligne de la « restructuration » (*preustroïtvo*) alors à l'ordre du jour, ce texte mettait, au moins formellement, sur un pied d'égalité les « exploitations agricoles collectives » renouées et les « exploitations agricoles individuelles », expres-

\* On entend dire couramment en Bulgarie que 70 % des sols sont pollués. Traumatisée par la catastrophe de Tchernobyl, la population bulgare est devenue très soucieuse de l'état sanitaire des eaux, de l'air et des aliments. Les estimations de Marin Penkov, ancien président du Conseil national foncier, sont les suivantes : sur 4,5 millions d'hectares de terres arables, 1,7 million seraient dégradés par l'érosion, 350 000 acidifiés, 50 000 présenteraient des taux excessifs de salinité, et 37 000 seraient pollués gravement par des métaux lourds... (J. Vodova [14], citant le journal *Demokracja* du 1<sup>er</sup> juillet 1991).

sément reconnues comme telles. La pluralité ainsi affirmée des formes d'exploitation entraînait la généralisation du système des « contrats » (*dogovor*) et l'introduction du fermage (*arenda*), le rôle de l'État étant explicitement cantonné à la régulation (*regulirane*) de l'activité agricole.

Pour autant que l'on puisse le savoir, car aucune donnée d'ensemble n'a été fournie sur cette période, la loi a entraîné, dès le printemps et l'été 1989, la dissolution des complexes agro-industriels (APK) et la reconstitution des coopératives villageoises, appuyées sur un réseau de stations de machines et tracteurs remises à l'ordre du jour et héritières des parcs de matériel des APK. Le mouvement de désétatisation ainsi amorcé s'accompagnait du développement rapide du secteur privé, dont la part croît brusquement dans la production agricole dès 1989 (*tableau 3*). De nouvelles structures, coopératives et privées, se mettent en place.

C'est donc dans un paysage agraire déjà transformé que survient la mise à l'écart de Todor Živkov en novembre 1989, puis la conversion du PCB en Parti socialiste bulgare (PSB), lequel remporte les élections législatives de juin 1990. Malgré ce succès, et après « l'été fou » de Sofia, c'est l'ancien dissident Želju Želez qui est élu par le parlement à la présidence de la République, et c'est, en février 1991 le gouvernement d'union nationale de Dimitar Popov qui procède, sous les auspices du FMI, à une dévaluation sévère du lev\*\*.

\*\* La valeur du lev, qui s'échangeait officiellement à parité avec le dollar, a été divisée par plus de vingt (22 ou 23 leva pour 1 dollar). Il en est résulté une hausse considérable des prix intérieurs, incomplètement compensée par les hausses du salaire minimum, et une dévalorisation considérable de la force de travail bulgare. Durant l'été 91, le salaire horaire minimum était tombé, au taux de change légal, à moins de 4 francs.

## Tableau 2

### Évolution récente : principaux paramètres économiques

	1990	1991	1992
Évolution du PIB	- 9,1 %	- 16,7 %	- 15,0 %
Prix de détail*	+ 26,0 %	+ 334,0 %	+ 113,0 %
Exportations	- 23,7 %	- 34,6 %	+ 21,6 %
Importations	- 19,7 %	- 61,3 %	+ 7,8 %
Taux de chômage*	1,4 %	10,5 %	12,5 %
Production industrielle	- 13,0 %	- 30,0 %	- 20,0 %
Production agricole	- 8,7 %	- 6,4 %	-
dont prod. végétale	- 14,0 %	+ 3,2 %	-
dont prod. animale	- 4,0 %	- 15,7 %	-

Pour 1992 : estimations ou \* = données des six premiers mois  
Source : [16-18].

### Recent developments and major economic parameters

## Tableau 3

### Part du secteur privé (%) dans la production agricole totale

	1980	1989	1990
Maïs	33,2	40,1	65,2
Pommes de terre	53,3	55,1	63,2
Tomates	22,2	34,9	43,8
Raisin de table	51,7	77,1	63,1
Viande	39,0	42,4	50,4
Lait	19,8	24,3	28,3

Exploitations personnelles en 1980, exploitations personnelles et privées en 1989 et 1990.

### The private sector's share in total agricultural production

Cette première législature adopte également, à l'issue de débats assez vifs, la loi sur la propriété et l'exploitation de la terre agricole du 22 février 1991 : compromis entre l'UFD, favorable au retour systématique des terres à leurs anciens propriétaires, et le PSB soucieux de laisser place à la transformation des anciennes exploitations collectives en diverses formes de coopératives rénovées, la loi prévoit une reprivatisation partielle, par retour aux anciens propriétaires qui en feront la demande dans un délai d'un an, avec obligation de mise en valeur et interdiction temporaire d'aliéner ; la loi exclut les étrangers du bénéfice de la restitution et ne revient ni sur les nationalisations ni sur les plafonds retenus par le gouvernement du « Front de la patrie » lors de la réforme agraire de mars 1946 (20 ha en zone de culture intensive, 30 ha ailleurs). Après un début laborieux, l'application de cette loi, sous la pression de l'UFD, est finalement suspendue dans l'attente des élections, décisives, du 13 octobre 1991\*.

Désormais majoritaire au parlement, la coalition UFD/MDL ne demande pas l'abrogation de la loi, mais lui apporte (notamment le 20 mars 1992) suffisamment d'amendements pour que l'on puisse parler de nouvelle loi. Sur quatre points décisifs, le nouveau dispositif, que l'on peut qualifier de reprivatisation généralisée, rompt avec les compromis du printemps 1991 [13] : — la première modification, capitale, prévoit que les terres seront restituées non pas sous forme de « superficies équivalentes » (principe désormais théoriquement écarté) mais sur la base des anciennes parcelles dans leurs limites physiques « réelles » ; — la seconde modification, en revenant sur les expropriations de 1946 et

en supprimant les plafonds de superficie retenus alors, abolit *de facto* la (modeste) réforme agraire de l'après-guerre réalisée avec l'accord de toutes les formations antifascistes ; — diverses dispositions lèvent les res-

trictions susceptibles de retarder ou de limiter la mise en place d'un marché foncier, et prévoient d'exonérer d'impôt pour 5 ans les nouvelles exploitations privées ; — toutes les structures coopératives



Photo 1. Ce qui disparaît : slogans et tableau d'honneur... (environs de Pazardžik, été 1986). (Cliché P. Lenormand)

Photo 1. What's disappearing : slogans and rolls of honour... (near Pazardžik, summer 1986).



Photo 2. Ce qui se développe : petite agriculture privée et ingéniosité mécanique (les foin dans le bassin de Sofia, été 1991). (Cliché P. Lenormand)

Photo 2. What's appearing : small-scale private farming and mechanical ingenuity (hay in the Sofia basin, summer 1991).

\* Lors de l'élection à la proportionnelle d'octobre 1991, le seuil de 4 % des voix n'a pu être atteint que par 3 des 38 formations qui s'étaient présentées au suffrage. Avec 106 élus sur 240 députés, le PSB perdait la majorité absolue. Avec 110 élus, l'UFD ne parvenait pas davantage à l'obtenir, mais son alliance avec le MDL (Mouvement des droits et libertés) de la minorité « de conscience turque » (24 élus) permettait à cette coalition de disposer *a priori* d'une majorité confortable : la chute du gouvernement « bleu foncé » de F. Dimitrov en a montré la fragilité. L'investiture du gouvernement Berov par une majorité issue des trois partis a singulièrement redistribué les cartes.

existantes (anciennes ou rénovées) sont une nouvelle fois dissoutes : toute formation ou reconstitution de coopérative ne pourra être enregistrée, et donc légalisée, qu'après restitution préalable de toutes les terres à leurs propriétaires, et sur la base des apports de chacun\*.

## Cohérences et contradictions

Pour ses initiateurs, persuadés de la supériorité de la petite propriété privée, seule susceptible de renouer les liens entre la terre et ceux qui la travaillent, la nouvelle loi est donc la pièce capitale d'un nouveau contrat social, la condition *sine qua non* de la réussite. En reconstituant, au nom de la justice et des droits de l'homme, une société de petits propriétaires, l'UFD peut aussi espérer s'attacher une partie de l'électorat des villes et des campagnes. Le caractère radical de la loi, qui va au-delà de la réforme hongroise (reposant sur le principe de la « compensation ») ou tchéco-slovaque (qui au moins initialement se proposait de sauvegarder un système coopératif important), traduit aussi la détermination à éliminer le passé « communiste », avec d'autant plus de détermination peut-être que les résistances sont vives et que la marge de manœuvre des nouveaux dirigeants est étroite. C'est en ce sens qu'on peut sans doute parler de fuite en avant.

Le peu d'empressement mis en 1991 par les propriétaires à réclamer leur terre et à reprendre l'exploitation avait nourri les critiques à l'égard de la loi et contribué, en effet, à la radicalisation du dispositif en mars 1992. Les nouvelles dispositions, ouvrant droit à la restitution sans condition de la terre, ont suscité un flot de demandes, pour le traitement desquelles les commissions foncières communales et les comités de liquidation ont reçu des moyens supplémentaires : le ministère de

\* Comme a pu le déclarer le président du MDL, Ahmed Dogan, les turcophones des Rhodopes, qui comptaient pourtant parmi les meilleurs producteurs de tabac, n'avaient rien à attendre de la politique de restitution foncière définie en 1992. La possibilité de les doter de terres fait partie des objectifs du nouveau gouvernement.

## Tableau 4

### Utilisation du sol et cheptel

Superficie : 110 000 km<sup>2</sup> (11 000 000 ha)

\* territoire ni agricole ni forestier : 1 032 000 ha (9,3 %)

\* fonds forestier : 3 871 000 ha (34,8 %)

\* superficie agricole : 6 195 900 ha (55,8 %) dont 84,3 % (5 224 800 ha) socialisés en 1989

\* dont SA utilisée (*obrabotvaema zemja*) 4 642 700 ha dont 83,1 % (3 860 500 ha) socialisés en 1989

Utilisation du sol (milliers d'ha)	1980		1989		1990	
	1980	1989	1980	1989	1980	1990
Céréales	520,2	589,3	520,2	589,3	555,1	
Cultures industrielles	105,1	107,7	105,1	107,7	113,8	
Cultures légumières	79,7	76,3	79,7	76,3	71,2	
Cultures fourragères	282,2	307,4	282,2	307,4	350,2	
Arboriculture	100,8	77,7	100,8	77,7	79,4	
Vignes	175,0	149,5	175,0	149,5	—	

Cheptel (milliers de têtes)	Total			Dont secteur socialisé			
	1980	1989	1990	1980	soit (%)	1990	soit (%)
Bovins	1 796	1 575	1 457	1 419	79,0	1 054	72,3
dont vaches laitières	702	617	609	496	70,6	405	66,5
Ovins	10 433	8 130	7 927	6 397	61,3	4 693	59,2
dont brebis	6 272	5 007	4 915	3 424	54,5	2 484	50,5
Buffles	48	23	26	4	8,3	3	11,5
Porcs	3 808	4 332	4 201	2 273	72,8	2 855	68,0

### Landuse and livestock

L'Agriculture annonçait (*Demokracja* du 9 septembre 1992) que 1,5 million d'hectares avaient été restitués, soit plus du tiers des 4,43 millions (donnés comme privatisables), auquel il faudrait ajouter près de 800 000 ha devant être rendus dans le cadre de « plans de répartition ». Mais selon le nouveau Premier ministre, 5 % seulement des terres auraient été effectivement réattribués. En se donnant comme objectif de restituer la moitié des terres fin 1993 (*Le Monde* du 20 janvier 1993), le nouveau gouvernement souligne l'échec relatif de son prédécesseur et confirme l'ampleur des difficultés techniques, mais aussi politiques, rencontrées.

Des voix, nombreuses, se sont en effet élevées, en Bulgarie même, contre une loi consacrant le « retour des propriétaires », et tout particulièrement contre le principe de la restitution dans les limites « réelles » de l'après-guerre.

Ce principe apparaît tout d'abord irréaliste. Les difficultés d'application sont en effet considérables : si certains cadastres ont été conservés, d'autres ont été détruits, y compris de manière délibérée, voire violente, depuis 1990. Les vieux parcellaires ont été,

rappelons-le, complètement refondus en blocs immenses et les anciens chemins ont disparu. Pour les « massifs » de vergers et de vignes plantés dans les années 1960 et 1970, un mode de restitution « à la hongroise » est envisagé, chaque ayant droit recevant en pleine propriété soit une simple fraction de rangée de vigne ou de verger, soit une ou plusieurs rangées : c'est l'objet des « plans de répartition » annoncés plus haut. Mais d'autres problèmes restent posés, comme celui de la gestion de l'eau sur les grands périmètres irrigués du bassin de la Maritsa ou de la Bulgarie danubienne, promis au morcellement entre une multitude de petits propriétaires. En outre, à qui attribuer et comment partager, ou à défaut vendre (à qui ? à quel prix ?) les gigantesques étables et porcheries de la deuxième génération ?

Parce qu'elle tend ensuite à reconstituer un cadastre vieux d'un demi-siècle, celui « du million d'exploitations et des 12 millions de parcelles » dont la Bulgarie s'était, dans la douleur, débarrassée, la reprivatisation généralisée apparaît pour beaucoup comme un parti pris rétrograde. Pour de nombreux spécialistes, « mécanisa-

teurs » ou simples citoyens qui se sont exprimés dans la presse (notamment dans *Duma*, quotidien proche du PSB) ramener ainsi de manière délibérée un secteur économique fier de sa technicité au régime de la petite production marchande généralisée — une agriculture à la polonaise ? — semble s'inscrire dans une perspective anachronique, en tout cas inefficace.

En privilégiant les droits des anciens propriétaires, la nouvelle loi prend enfin le risque de les opposer à ceux d'autres catégories, ou d'autres générations, aux yeux desquelles elle risque, en substituant une justice à une autre, de sembler injuste : ainsi a-t-on pu observer en Bulgarie, comme ailleurs, des conflits opposant aux « nouveaux » propriétaires (retraités souvent) ceux qui, généralement plus jeunes, travaillaient la terre et risquent aujourd'hui d'être expulsés ou de se voir imposer un fermage, système disparu de Bulgarie depuis trois décennies.

Car, par-delà la conquête d'incontestables droits et libertés démocratiques, la nouvelle situation a déjà introduit des clivages profonds, et il y a d'ores et déjà à distinguer entre ceux qui gagnent et ceux qui perdent.

Du côté des perdants, sans doute faut-il compter une proportion importante de travailleurs spécialisés des anciennes brigades de culture ou d'élevage : si les rémunérations étaient modestes, « *un minimum de travail y assurant une sécurité maximum* », la dissolution des coopératives a signifié pour eux la fin de la journée de huit heures, de la protection sociale et des congés payés, et parfois le chômage. Car tous n'ont pu, ni voulu, se tourner vers l'exploitation individuelle à plein temps : ceux qui s'y sont risqués, confiants dans la hausse des prix à la production, n'ont pas toujours pu faire face aux coûts également croissants, voire prohibitifs, des approvisionnements, du matériel, du crédit, et ils se sont heurtés à un marché rétréci sur lequel ils se sont présentés en ordre dispersé.

Pour les familles qui n'étaient pas, ou peu, dotées de terre, la politique de restitution aux anciens propriétaires peut aussi apparaître comme une remise en cause du vieux principe de « la terre à ceux qui la travaillent ». Cette vieille revendication, commune aux paysanneries écrasées par la rente

et au mouvement ouvrier, avait été ici, malgré son dévoilement et malgré l'omniprésente tutelle de l'État, formellement satisfaite. On expliquera ainsi, pour une part au moins, la violence des réactions aux comités de liquidation (désignés souvent, eux aussi, par la ville voisine). Les cas de destruction de cadastres signalés dans la presse en sont un exemple.

Du côté de ceux qui gagnent, de nombreuses réussites sont signalées par la presse : agriculteurs indépendants, fermiers individuels ou sociétés de divers types juridiques ont pu exploiter un créneau rentable (cultures maraîchères et fruitières, produits de l'élevage). Entreprises de travaux agricoles, sociétés de service ou sociétés commerciales fonctionnant en amont ou en aval de la production se sont aussi multipliées. Plus compliqué est le cas de la « grande culture », où l'initiative privée reprend plus modestement, par une privatisation rampante, ce qui reste des coopératives, dissoutes, reconstituées (de manière légale ou informelle), privées de crédit et en principe démembrées par les restitutions. Le retard et la réduction des emblavures sont la sanction d'une transition à tout le moins conflictuelle.

Dans les rangs de ceux qui ont su et pu tirer parti des changements il y a bien sûr, comme tout le monde le dit, les cadres (parti, syndicat et responsables locaux indifféremment qualifiés d'*agronomenklatura*) de l'ancien régime [14]. Des représentants de la structure technique (présidents ou vice-présidents, agronomes et vétérinaires, chefs de brigades de culture ou d'élevage, économistes ou comptables des anciens complexes, qui disposaient de quelques compétences et d'une bonne connaissance du milieu) ont été tentés par l'exploitation privée de la terre. D'autres, plus nombreux encore, se sont tournés vers des activités jugées plus sûres et plus profitables que la production agricole\*. Seules des études précises pourront dire s'ils ont mieux

\* Une interprétation courante est d'attribuer aux anciens cadres l'essentiel des résistances (entendues comme lutte pour conserver des privilèges anciens) et l'essentiel des bénéfices des changements : l'un et l'autre peuvent être vrais, dans la mesure où, et nonobstant le fait que ces nomenclaturistes de campagne ne disposaient que d'avantages ou de privilèges médiocres, tous n'ont pas réagi de la même manière.

échappé au sort commun que d'autres entrepreneurs privés (*ichastniks*) : 10 % seulement, rappelons-le, des 150 000 nouvelles entreprises affichaient, au bout d'un an, des résultats financiers positifs.

Pour la masse des nouveaux « restitués », la récupération du bien familial apparaît plus simplement comme la possibilité d'assurer la subsistance de la famille, d'en tirer un revenu complémentaire en l'exploitant ou en le louant. Avec des propriétés restaurées de l'ordre de 2 ha en moyenne — regroupées souvent, il est vrai, en exploitations « familiales » un peu plus vastes — et dans un contexte de crise grave marqué par un chômage croissant et la chute brutale du pouvoir d'achat des salaires et des retraites, on assisterait ainsi, par une cruelle ironie de l'histoire, à une sorte de retour à un lopin familial élargi, élément désormais indispensable d'une stratégie de survie pour de nombreux foyers ruraux et citadins. L'instruction donnée aux comités de liquidation de mettre à la disposition des habitants 15 % des terres des coopératives le confirme. Des retours à la campagne, de retraités surtout, ont été décrits et d'autres annoncés [12]. Mais peut-on rebâtir une agriculture moderne et compétitive sur de telles bases ?

## Trois questions ouvertes

Le retour systématique de la terre à ses anciens propriétaires et le rétablissement des règles classiques de l'économie de marché permettront-ils la reprise d'une agriculture dynamique ? La question renvoie à trois possibilités, étroitement liées, et la solution se dessine d'ores et déjà avec de fortes contraintes.

La première, que la réforme foncière ne règle pas explicitement, est celle de la taille et du statut des exploitations futures : grande ou petite exploitation ? Si la tendance lourde, conforme aux objectifs des auteurs de la nouvelle loi foncière, tend à l'exploitation directe des terres restituées, par ou au profit du groupe familial, il n'est pas dit que cette solution soit durable : nombreux par exemple sont les citadins qui ont dû s'improviser exploitants

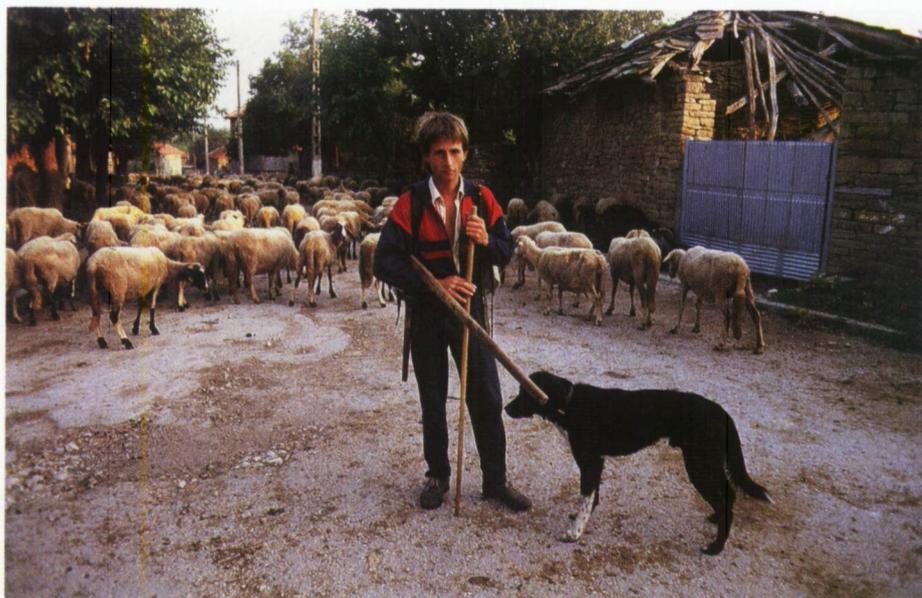


Photo 3. Ce qui perdure : troupeau collectif villageois et son berger (Nord Balkan, été 1991). (Cliché P. Lenormand)

Photo 3. What's still the same : collective village herd and shepherd (northern Balkans, summer 1991).

agricoles, et/ou avoir recours aux nouveaux entrepreneurs de travaux agricoles. Ceux qui auront réussi à s'équiper seront en bonne place pour devenir les nouveaux grands fermiers ou pseudo-fermiers d'une petite propriété dispersée et dépourvue de moyens. A l'inverse, la décapitalisation (cheptel et matériel) dans les anciennes fermes collectives joue au profit du démantèlement. Mais la tendance au démantèlement de la grande exploitation socialisée, renforcée par l'absence ou la rareté des repreneurs, se heurte à l'insuffisance, voire à l'absence, d'un matériel agricole adapté aux petites exploitations. Dans l'enthousiasme de la campagne 1990-1991, l'ingéniosité mécanique des agriculteurs s'est largement manifestée (mini-tracteurs, mini-faucheuses). Mais le bricolage a ses limites et, dans une période de pénurie de capital, les contraintes techniques vont peser lourd. L'éclatement de l'agriculture entre deux pôles, celui du cheval et de la mécanisation légère d'un côté, celui du tracteur et de la grande culture à forte composante coopérative de l'autre, reste l'hypothèse la plus probable\*.

Logique productive ou logique rentière ? C'est, à la suite de la réforme en cours, la deuxième question

ouverte. Après trois années consécutives de baisse de la production, faire le pari d'une reprise de l'activité productive reste problématique : la chute du pouvoir d'achat à l'intérieur, la perte des marchés traditionnels et la médiocre conjoncture internationale [15] apparaissent plutôt comme des facteurs défavorables. Dans ces conditions, il est à craindre que le retour des propriétaires favorise plutôt une logique rentière, compatible d'ailleurs avec le vaste mouvement de concentration prévisible, et à nouveau enclenché\*\*. Dans tous les cas, la rapide différen-

\* C'est aussi l'hypothèse de Gyorgy Rasko, vice-ministre de l'Agriculture hongroise, envisageant pour son pays la coexistence d'une strate de grandes fermes de format « américain » mais gérées collectivement et d'un nombre rapidement déclinant d'exploitations familiales. [11]

\*\* Parlant, à l'automne 91, de la Tchécoslovaquie, A. Pouliquen notait : « Les restructurations spontanées des coopératives agricoles révèlent des capacités d'adaptation prometteuses. On peut souhaiter qu'elles ne soient pas brisées par une loi de transformation et une pratique de restitution des terres qui donneraient un pouvoir abusif à des propriétaires fonciers souvent plus rentiers qu'entrepreneurs potentiels... » (cité par E. Lhomel, [11]).

ciation des niveaux de la rente en fonction de la qualité des sols, de l'accessibilité au marché et de son éloignement risque, à l'inverse de l'effort entrepris par le régime précédent pour les réduire, d'aggraver les inégalités régionales et sociales existantes.

Durant près d'un demi-siècle, rançon de la coupure du monde en deux blocs, la Bulgarie avait pu tirer parti de sa localisation méridionale et développer, dans le cadre d'un marché relativement protégé, ses échanges avec l'Union Soviétique et les PECO. Le sabordage du CAEM, la disparition de la RDA et l'implosion de l'Union Soviétique ont brisé cet important courant d'échanges. Durant l'été 1991 s'exprimaient à Sofia les attentes les plus folles sur les possibilités offertes par le marché de l'Europe occidentale, « enfin accessible » aux produits bulgares. Les termes de l'accord d'association avec la CEE signé en décembre 1992 ne laissent plus la place à de telles illusions. Aussi les dirigeants bulgares s'efforcent-ils, fort sagement, de renouer les liens avec l'ex-Union Soviétique (Ukraine et Russie notamment). Mais ils doivent aussi faire face aux transformations du marché intérieur.

Durant la période socialiste, la fonction fondamentale de l'agriculture était en effet d'assurer l'approvisionnement du pays. Le retard et la réduction sensible des emblavures, la diminution du cheptel (*La lettre des pays de l'Est*, décembre 1992) et la décapitalisation ont frappé le potentiel productif. L'évolution contrastée des pouvoirs d'achat a, en outre, entraîné un double mouvement : apparition de surproductions et d'excédents pour la production locale d'une part, nouveaux courants d'importation (gros consommateurs de devises) pour satisfaire les demandes nouvelles d'autre part. La question cruciale aujourd'hui est celle du degré d'autonomie ou d'intégration au marché mondial. Si la possibilité théorique d'abandonner aux sirènes du « marché mondial » les chances d'un développement agricole autonome existe, les choix sont, en fait, très limités. De faibles opportunités d'exportations (agricoles ou non) et de médiocres capacités d'importations imposent à la Bulgarie une politique prudente : sauvegarder ce qui existe et regagner les positions perdues, rééquilibrer et adopter peu à peu de nouvelles règles.

## Conclusion

En s'attaquant de manière frontale à l'héritage socialiste, en se fixant comme objectif le retour aux structures préexistantes, les nouveaux dirigeants du pays ont déclaré vouloir libérer les travailleurs. Une certaine vérité des prix, dont on a vu aussi les effets pervers, est rétablie, et la perspective d'une nouvelle relation des producteurs à la terre et au marché est ouverte. Ce faisant, d'autres liens se sont rompus. Des exploitations individuelles ou familiales, fort modestes mais apportant le complément de revenu décisif, vivaient en étroite symbiose avec la grande exploitation socialisée : éleveurs utilisant les parcours de la coopérative et s'approvisionnant en fourrage à des conditions défiant toute concurrence, maraîchers produisant sous contrat tomates d'exportation, tabac ou pommes de terre, nombreux étaient ceux qui, combinant les avantages de leur statut de quasi-salarié, l'initiative individuelle et les solidarités paysannes, avaient pu dans les villages, avec une rare ingéniosité, développer des cultures de rapport et/ou préserver pour leurs troupeaux usages et bergers collectifs. D'autres contradictions sont également apparues entre une économie de marché « rêvée » et des valeurs restées vivaces dans des campagnes au riche passé coopératif : quels qu'aient été les violences et les crimes du système\* certaines valeurs, solidarité, égalité, droit au travail, avaient pu, même sous une forme dénaturée, y trouver leur compte. Les contradictions et les résistances apparues en témoignent : ce sera là notre première conclusion, tant il est vrai que la politique de la table

\* Dès le début des années 80, des observateurs bulgares qualifiés évoquaient les « périodes noires » de la collectivisation, restées cependant des pages blanches du discours officiel. Depuis 1990, la fureur et les dénonciations ont succédé au silence et aux dénégations. Il est décidé d'urgence, et indispensable, d'écrire enfin cette histoire.

\*\* Marie-Claude Maurel (intervention aux Journées rurales de 1992) distingue quatre grands modèles, regroupés en deux paires opposées : « modèle collectiviste et exploitation à responsabilité personnelle » (sur le modèle ouest-européen) d'un côté, « petite exploitation paysanne et coopérative rénovée » de l'autre.

rase est sans doute un pari impossible. Dans le même temps, il est clair que les campagnes bulgares, comme le pays tout entier et même plus encore, sont « en travail ». Par-delà les débats et les conflits, une mutation est maintenant engagée, dont personne ne conteste la nécessité, mais dont la nature et le sens restent à définir : pour tenir compte des situations concrètes existantes, et ménager les transitions nécessaires entre un passé révolu et un futur qui n'est écrit nulle part, citoyens, hommes de science et responsables politiques sont aujourd'hui confrontés à un impératif de devoir d'invention. Si

certaines évolutions sont devenues effectivement irréversibles, un large espace est laissé, par-delà les imitations ou les formules toutes faites, aux initiatives. Entre les quatre modèles idéaux dont Marie-Claude Maurel s'efforce de tester les chances\*\*, il y a place pour des structures, des mécanismes et des formes neuves. On est même en droit de penser que, dans cette situation inédite, il n'y a de solution viable que pour des ambitions élevées, des démarches imaginatives et des solidarités nouvelles, qu'il faudra bien, à partir d'intérêts contradictoires, faire surgir ■

---

## Résumé

Dès mai 1989, avant même la chute de Todor Živkov, un décret du Conseil d'État bulgare démantelait les quelque 300 complexes agro-industriels géants (APK) qui étaient, en liaison étroite avec les très petites, mais nombreuses et productives, exploitations individuelles, la base d'une agriculture aux performances honorables et exportatrice. En se concentrant sur deux thèmes majeurs (rupture du rapport entre l'homme et la terre, spoliation des années 1950) les critiques se sont multipliées et ont sous-tendu une radicalisation progressive des réformes : au compromis du printemps 1991 prévoyant la restitution partielle et volontaire des terres, s'est substitué, sous la pression des forces les plus hostiles à l'ancien régime, le dispositif de 1992 qui prévoit, en même temps que le démantèlement de toutes les coopératives, la restitution systématique, dans leurs limites physiques « réelles » de 1945, de toutes les terres à leurs anciens propriétaires ou à leurs héritiers.

Si la nouvelle loi satisfait les aspirations de certaines couches sociales, la lenteur des opérations — un tiers des terres redistribué, peut-être moins encore — témoigne des difficultés techniques rencontrées (comment revenir au parcellaire de 1945, comment mécaniser les nouvelles petites exploitations ?). Dans un pays où l'attachement aux coopératives est réel et où l'opposition, regroupée derrière le PSB (héritier réformé voire réformiste de l'ancien PCB) fait presque jeu égal avec l'UFD, des conflits ont surgi entre « bénéficiaires » et « victimes » de la réforme d'autant que, dans la hâte à reconstituer une société de petits propriétaires, la production continue à diminuer et que plusieurs questions restent sans réponse : taille et statut des nouvelles exploitations, objectifs assignés à l'agriculture bulgare et voie de son intégration au marché « mondial ». La politique de la table rase semblant, à l'usage, impraticable, et celle du transfert de modèles existants inadaptée, la définition de solutions neuves apparaît comme une nécessité urgente.

## Références

1. Dončev D. Les résultats socio-économiques de la spécialisation, de la concentration et de l'intensification de l'agriculture en Bulgarie dans le cadre des complexes agro-industriels. In : *Sociétés et espaces ruraux dans les pays de l'Est*. Montpellier : INRA/CNRS, 1984 : 136-46.
2. Lenormand P. L'agriculture bulgare à l'âge des complexes agro-industriels. *Annales de Géographie* 1983 ; 510 : 129-51.
3. Lenormand P. Différenciation et aménagement des campagnes bulgares. In : *Sociétés et espaces ruraux dans les pays de l'Est*. Montpellier : INRA/CNRS, 1984 : 320-35.
4. Maurel MC. Quels propriétaires pour les terres ? *Le Monde Diplomatique* avril 1991.
5. Maurel MC. A l'est, des agricultures en transition : la question de la réversibilité. *Bull Ass Géogr Fr* 1992 ; 1 : 3-12.
6. Maurel MC. Préludes aux décollectivisations en Europe centrale. In : Mink, Szurek eds. *Cet étrange post-communisme*. Paris : CNRS/La Découverte, 1992 : 257-84.
7. Maurel MC. Transition structurelle et contrainte socio-politique : quelle issue pour les agricultures d'Europe centrale ? Colloque SFER (mai 1992) : la fin du collectivisme agricole à l'Est : une nouvelle donne pour l'Europe ? *Économie rurale* (à paraître).
8. Maurel MC. Qui parle pour les paysans ? *La Nouvelle Alternative* 1992 ; 26 : 4-10.
9. Lhomel E. Les pays d'Europe centrale face au protectionnisme de la CEE. In : Mink, Szurek, eds. *Cet étrange post-communisme*. Paris : CNRS/La Découverte, 1992 : 274-84.
10. Lhomel E. Privatisations et politiques agricoles en Europe centrale et orientale. *CPE* 1992 ; n° 367.
11. Lhomel E. L'avenir incertain des agricultures. *La Nouvelle Alternative* 1992 ; 26 : 11-3.
12. Dončev D. Tendances du développement de l'économie rurale dans les nouvelles conditions économiques. Colloque SFER (mai 1992) : la fin du collectivisme agricole à l'Est : une nouvelle donne pour l'Europe ? *Économie rurale* 1993 ; 5 p.
13. Nikolaev R. Bulgarian farmland law seeks to hasten privatization. *RFE/RL Research report* 1992 : 30-3.
14. Vodova J. La réforme agraire en Bulgarie. *La Nouvelle Alternative* 1992 ; 26 : 15-7.
15. Pouliquen A. Europe centrale : transition amorcée, restructuration problématique. Colloque SFER (mai 1992) : la fin du collectivisme agricole à l'Est : une nouvelle donne pour l'Europe ? *Économie rurale* (à paraître).
16. *Statističeski Spravočnik* 1990 et 1991.
17. Centre français du commerce extérieur. *Bulgarie*. Coll : Un marché, 1992 ; 31.
18. *Le Monde*, 15 décembre 1992.

## Bibliographie

- I. Ash TN. *East European agriculture at a cross-road*. RFE/Research Report 1992 ; 33-8.
- II. Billaut M. Le mouvement coopératif en Bulgarie. *Revue des Études slaves* 1988 ; LX : n° 2.
- III. Billaut M. Les scrutins de 1990 à la campagne en Bulgarie. *Bull Ass Géogr Fr*, 1992 : 45-53.
- IV. Commission des communautés européennes. *Bulgaria's Agriculture : situation, trends and prospects*. Luxembourg, 1991 ; 215 p.
- V. Gotzev V. Renaissance du sentiment de propriété. *La Nouvelle Alternative* 1992 ; n° 26 : 18.
- VI. Grigorov N. *Régions et pouvoirs régionaux en République populaire de Bulgarie*. Colloque INALCO : Régions et pouvoirs régionaux en Europe de l'Est et en URSS. Paris, 1987 ; 15 p.
- VII. Lenormand P. *Urbain, rural et aménagement dans la Bulgarie des années 80*. Colloque UGI (Liège), 1983 ; 1 : 195-219.
- VIII. Lenormand P. Pour une analyse comparée des territoires à échelle moyenne : deux coupes expérimentales dans la Bulgarie du sud-ouest et le sud-est français. Colloque INALCO : *Régions et pouvoirs régionaux en Europe de l'Est et en URSS*. Paris, 1987 ; 12 p.

- IX. Lhomel E. Les mutations des structures agricoles à l'est (1980-1990). *Courrier des pays de l'est* 1990 ; n° 347.
- X. Intyre RJ. *Bulgaria, politics, economics and society*. London : Pinter Publishers, 1988 ; 201 p.
- XI. Maurel MC, Rey V, Sivignon M, et al. Les décollectivisations en Europe Centrale. Tome 1 : Anatomie d'un mode de production. *Espace Rural* 1992 ; n° 30 : 258 p.
- XII. Nikolaev R. The new law on farmland. *RFE/RL Report on Eastern Europe*, 3 mai 1991.
- XIII. OCDE. Agricultural policy and trade developments review in Bulgaria, 1991-1992. Groupe *ad hoc* sur les relations économiques est-ouest, 21 mai 1992.
- XIV. Volle J.P. *Bulgarie : les systèmes de peuplement*. Paris : GIP Reclus, 1986 ; 76 p.
- XV. Wunderlich G. Land tenure and agriculture in Bulgaria : recommandations. In : *Economies in transition. Agriculture report* 1992, 3 : 1-6.
- XVI. Le bimensuel *La lettre des pays de l'Est* (Agra-Europe, 29, rue du Général-Foy, 75008 Paris) rassemble l'essentiel de l'information concernant les politiques, les marchés et les accords de coopération dans le secteur agro-alimentaire.

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION  
NATIONALE



CENTRE NATIONAL  
D'ENSEIGNEMENT  
À DISTANCE  
DE RENNES

## FORMATION A DISTANCE AUX BIOTECHNOLOGIES

Réalisée en collaboration avec l'ACCT et l'AUPELF.

**Objectif** : Apporter les éléments scientifiques nécessaires aux développements humains en harmonie avec le milieu de vie.

**Contenu** : 6 modules de cours écrits, diapositives, vidéos, bibliographie.

"POSSIBILITÉ D'INSCRIPTION GRATUITE SUR DEMANDE, APRÈS EXAMEN DE DOSSIER"



Demande de Renseignements à adresser à :

Laurence MOUSSET - CNED - 7, Rue du Clos Courtel - 35050 RENNES Cedex-FRANCE

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....